

5 - Commission Consultative des Services Publics Locaux - Bilan des travaux 2015

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'article L 1413.1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que «*le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente*».

Cette commission, composée de membres de l'organe délibérant et de représentants d'associations locales, examine chaque année le rapport des délégataires de service public, les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et sur le service d'assainissement ainsi que les bilans d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

En 2015, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie à deux reprises : le 27 mai et le 8 octobre.

A) Le 27 mai, après une visite de la station de production d'eau potable de Chenecey-Buillon en rénovation, la Commission a examiné les rapports suivants :

- le rapport d'activités 2014 du Service de l'Eau
- le rapport d'activités 2014 du Service de l'Assainissement
- le rapport d'activités 2014 du Service de l'Assainissement Non Collectif.

La Commission a émis un avis favorable sur ces dossiers.

B) Le 8 octobre, la Commission a examiné :

- les rapports d'activités 2014 des services délégués suivants :

- Camping de Chalezeule
- Casino de la Mouillère
- Crématorium
- Accueil de loisirs «Les Francas»
- Réseau câblé
- Chauffage urbain de Planoise
- Distribution publique du gaz.

- les rapports d'activité 2014 des établissements publics suivants :

- Régie Autonome Personnalisée La Rodia
- Régie Autonome Personnalisée Citadelle - Patrimoine mondial
- Etablissement Public de Coopération Culturelle Les Deux Scènes
- Etablissement Public de Coopération Culturelle ISBA
- Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
- Centre Communal d'Action Sociale.

La Commission a émis un avis favorable sur chacun des rapports présentés.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du bilan des travaux 2015 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

«M. LE MAIRE : Vous avez le bilan des travaux, il y a eu des visites sur site. Je pense que cela ne suscite pas trop d'émotions».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris acte du bilan des travaux 2015 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2016.